

## Déclaration liminaire du Snec-CFTC à la CCM du 7 avril 2022

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de la commission consultative Mixte,

En cette première CCM de 2022, les représentants du Snec-CFTC vous font part de la vive inquiétude des agents contractuels vis-à-vis de leur avenir dans l'enseignement agricole privé. Depuis presque 10 années, nous vivons des réductions d'emplois et leur gestion est de plus en plus brutale.

Le calendrier adopté, dans un temps très contraint encore cette année, n'a pas permis que la consultation des instances représentatives du personnels se déroule sereinement. Les documents permettant l'analyse de la situation ne sont pas toujours mis à disposition, empêchant une vision globale de la situation dans l'établissement. Certains choix opérés peuvent manquer de transparence et des expertises du SRH seront nécessaires.

Des enseignants sont rentrés de vacances pour être reçus par la direction et se voir annoncer une baisse ou une résiliation de contrat. Cette violence sociale secoue des équipes entières. Pour les collègues impactés, 19 jours pour postuler dans le cadre du mouvement de l'emploi est très insuffisant.

De plus en plus d'agents sont fatigués et sont démotivés alors qu'ils aiment leur métier et pensent désormais à quitter l'enseignement agricole.

Pour continuer, nous vous signalons à nouveau l'exaspération des collègues -trop nombreux- dont les dossiers tardent à être traités par l'Administration : reclassement, versement des primes, prise en compte du supplément familial, calcul de reprise services antérieurs...

Les représentants du Snec-CFTC sont à attente d'un retour à une gestion normale des ressources humaines et à la mise en place d'une politique de maintien de l'emploi dans l'enseignement agricole privé par des moyens qui renforcent notre mission d'enseignement plutôt que de l'affaiblir.

Nous vous remercions de votre attention.

Stéphane PRUDET et Estelle CLAVERIE

Délégués nationaux Snec-CFTC